



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26387
31 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 30 AOUT 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir une lettre que vous a adressée S. E. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, au sujet de la situation préoccupante à proximité des frontières septentrionale et occidentale de la République islamique d'Iran, à laquelle les récentes attaques arméniennes contre le territoire de la République azerbaïdjanaise ont conféré une dimension nouvelle et dangereuse.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Gholamali KHOSHROO

ANNEXE

Lettre datée du 29 août 1993, adressée au Secrétaire général par le
Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran

Les événements qui se sont produits à proximité des frontières septentrionale et occidentale de la République islamique d'Iran sont entrés dans une nouvelle phase critique du fait de la poursuite de l'offensive menée par les forces arméniennes contre le territoire de la République azerbaïdjanaise. L'extension de la guerre en plein territoire azerbaïdjanais fait que les tirs d'artillerie sont entendus aux frontières iraniennes. Des groupes importants d'Azéris déplacés ont fui vers les districts environnants et les pertes humaines et les dégâts matériels sont de plus en plus importants.

Comme vous le savez, le Gouvernement de la République islamique d'Iran, en tant que voisin de la République azerbaïdjanaise et de la République d'Arménie, a lancé en mars 1992, sur la base des relations de bon voisinage qu'il entretenait avec les deux Etats et conformément au principe de neutralité, une action suivie destinée à résoudre le différend par des moyens pacifiques. En dépit de progrès tels que l'établissement d'un cessez-le-feu temporaire et la signature de l'accord de paix de Téhéran, la médiation de la République islamique d'Iran n'a pas été appuyée par certains Etats et comme l'Organisation des Nations Unies n'a pas su s'engager suffisamment pour adopter des mesures concrètes garantissant le respect permanent du cessez-le-feu, la guerre a repris et s'est étendue lorsque les Arméniens ont attaqué Lachin en territoire azerbaïdjanais.

La République islamique d'Iran a appuyé toutes les initiatives destinées à ramener la paix et la stabilité dans le Caucase. Cependant, les dernières offensives arméniennes contre le territoire azerbaïdjanais ont remis en question la possibilité de concilier les points de vue et de ramener la paix, ce qui a mis tous les Etats de la région dans une situation critique. La République islamique d'Iran, comme elle l'a annoncé à maintes reprises, condamne toutes les attaques arméniennes contre le territoire de l'Azerbaïdjan et se déclare préoccupée par la poursuite de ces attaques, qui pourraient jeter de l'huile sur le feu et entraîner l'ensemble de la région dans la guerre. L'expérience qu'elle a retirée de sa médiation dans la région et la connaissance des questions complexes en jeu portent la République islamique d'Iran à croire que si l'on veut enrayer la propagation de la guerre et obtenir une solution juste, il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies prenne immédiatement des mesures efficaces pour donner effet aux résolutions 822 (1993) et 853 (1993) du Conseil de sécurité et contraigne de façon décisive les forces d'agression à accepter un cessez-le-feu et à se retirer dans le cadre de frontières internationalement reconnues. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra ramener la paix et la sécurité dans la région et créer les conditions de la reprise de la construction économique de ces deux nouveaux Etats indépendants et du bien-être et de la prospérité des nations azérie et arménienne opprimées, qui ont une longue histoire de coexistence pacifique.

Faisant appel aux bonnes relations avec les pays de la région, la République islamique d'Iran se déclare entièrement prête, comme dans le passé, à participer et à coopérer au processus de règlement pacifique du conflit.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République islamique d'Iran

(Signé) Ali Akbar VELAYATI
